L'avenir des conservatoires

Poursuivons le débat

Des compétences reconnues, un ancrage culturel dans un maillage territorial... Les conservatoires sont au cœur des débats sur l'éducation et l'enseignement artistique. Cependant leur situation est jugée préoccupante.

Dans un contexte économique et social extrêmement tendu et une mutation généralisée de nos institutions, tous les conservatoires et écoles de musique pourraient être menacés.
Des lois de décentralisation sont en cours d'écriture, les nouvelles priorités annoncées par l'Etat en matière de refondation de l'école (nouveaux rythmes scolaires) et d'éducation artistique et culturelle font l'actualité. Le projet de loi sur la création artistique engagé par le Ministère de la Culture et de la Communication questionne. Autant de sujets qui bouleversent les cadres de référence et brouillent les frontières. D'autant que le désengagement financier de l'Etat pour les CRR et CRD mais aussi des conseils généraux, régionaux, des villes et intercommunalités suscite déjà des interrogations sur l'avenir de nos conservatoires et écoles de musique.

Pour reprendre les termes de la Charte de l'Enseignement artistique spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre, la formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.

Parallèlement, les conservatoires, établissements d'enseignement en danse, musique et théâtre, pôles de référence en matière d'enseignement artistique, ont pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, ce qui les place au cœur de l'éducation des enfants. N'oublions pas que certains d'entre eux assurent également la formation préprofessionnelle.

S'inscrire dans l'avenir !

En tant que pôles de structuration d'un enseignement artistique fondamental, les conservatoires vont-ils rester une référence territoriale ? Quels engagements réciproques entre Etat et Collectivités territoriales ?
Les trois missions des conservatoires, dévolues par la loi de décentralisation du 13 août 2004 sont des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, d'éducation artistique et culturelle, de développement des pratiques artistiques des amateurs. Ces missions vont-elles évoluer dans les nouveaux classements des établissements ? L'enseignement artistique spécialisé restera-t-il une mission essentielle ? Leur mission pédagogique restera-t-elle en cohérence avec un schéma d'orientation pédagogique proposé par l'Etat ? En cohérence avec les offres d'enseignement supérieur ?

Ces questions, en débat lors de notre dernier congrès, se poursuivent dans les colonnes de notre revue.
Tout d'abord, Michel Orier, Directeur général de la DGCA, *Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication*, affirme que l'enseignement spécialisé est en enjeu majeur et confirme la tenue d'Assises sur l'enseignement spécialisé du spectacle vivant à l'automne. Puis, Guy Dumélie donne le point de vue de la FNCC, *Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture*, sur la place et le rôle des conservatoires dans les politiques publiques en faveur de l'Art et de la Culture. David Constans-Martigny, pour l'AMGVF, *Association des Maires des Grandes Villes de France*, aborde l'articulation des politiques culturelles au cœur de l'action des grandes villes et agglomérations.
Le dialogue avec CdF, *l'association de directeurs Conservatoires de France*, fait émerger un fort engagement en faveur d'un enseignement artistique public, créatif, dynamique et renforcé.
Enfin, Frédéric Merlo, Eric Houget et Alain Gintzburger, pour l'ANPAD, *l'Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique*, promeuvent le rôle moteur du Théâtre, au sein des conservatoires.